

SUD CHIMIE
6, rue Louis Blanc
76100 ROUEN

article pour un livre projeté par BPEM (bien public à l'échelle mondiale)

(présentation du site d'Elbeuf)

Le site de production Aventis Rhône-Poulenc Biochimie a fabriqué depuis un demi-siècle un nombre important de molécules pour Rhône-Poulenc, puis Aventis (suite à la fusion Hoescht/Rhône-Poulenc).

S'appuyant financièrement sur la production de vitamine B12 (plus de la moitié de la production mondiale), plusieurs antibiotiques ont successivement été synthétisés : pénicilline, streptomycine, spiramycine et aujourd'hui pyostacine.

Ces molécules sont produites par un mode de fabrication original : la fermentation. Des microorganismes spécifiques (bactéries ou champignons, selon les cas), dont les souches sont sélectionnées, synthétisent ces molécules. Dans des fermenteurs de plusieurs dizaines de mètres cubes, les microorganismes, en milieu aqueux et aéré produisent ces molécules pour certaines fort complexes en se nourrissant des matières additionnées à ce milieu (sucres, mélasse, extraits végétaux, compléments d'oligo-éléments). Après cette phase de fermentation durant plusieurs jours, les opérations d'extraction et de purification vont isoler la molécule recherchée : quelques dizaines de kilogrammes à extraire d'une masse de plusieurs dizaines de tonnes.

Ce mode de production permet d'éviter de nombreux risques inhérents aux synthèses chimiques traditionnelles

Le site, qui emploie 330 salariés pour ces productions, jouit d'un environnement favorable : desserte des matières premières par voie ferrée et route, nappe phréatique pour l'approvisionnement en eau de refroidissement, station d'épuration performante permettant de réduire les rejets en Seine.

(situation actuelle d'elbeuf)

Longtemps considéré par Rhône-Poulenc comme stratégique, ce site a rapidement perdu ce statut. Depuis 3 ans, Aventis a clairement annoncé sa volonté de le désinvestir en cherchant un repreneur.

Le recentrage d'Aventis sur les seuls produits pharmaceutiques, et parmi ces produits sur les médicaments les plus rentables financièrement, ont conduit à cette situation. Elle est à mettre en parallèle avec les restructurations de la recherche d'Aventis et l'externalisation de la recherche sur les anti-infectieux, prélude à un désengagement probable.

Cette conquête scientifique remarquable que sont les antibiotiques a été développée commercialement sans aucune précaution, pour des raisons essentiellement financières. Cette sur utilisation, mal utilisation, des antibiotiques a conduit à la multiplication de souches résistantes. L'une des raisons de cette situation est la formidable pression que les laboratoires

exercer sur les prescriptions des médecins. (Rappelons que les trusts utilisent deux fois plus de ressources pour commercialiser leurs produits que pour la recherche !). Face à cette situation, c'est la traditionnelle course en avant qui a été la stratégie des groupes pharmaceutiques, jusqu'à la situation actuelle où certaines formes de tuberculose ne peuvent plus être que difficilement traitées ; où certaines souches de staphylocoque doré est devenu résistant à tout antibiotique ! Comment les laboratoires pharmaceutiques examinent-ils cette situation : en calculant que les efforts de recherche seront dorénavant difficilement rentabilisés et donc, se désintéressant de cette classe thérapeutique, ils laissant à la société le soin de trouver une solution à la situation préoccupante qu'ils ont contribué à créer. C'est leur cercle vertueux à ces gens-là : privatisation des bénéfices, socialisation des pertes.

En 3 ans, ces recherches d'un repreneur pour les activités biochimiques d'Elbeuf n'ont pas abouti. Ce bilan négatif nous fait craindre le pire : c'est la pérennité même des activités qui est en jeu à court terme et bien sûr nos emplois.

(Notre analyse et nos réactions.

Cette orientation néfaste nous a été annoncée alors que 39 trusts de l'industrie pharmaceutique attaquaient le gouvernement sud africain dans le Procès de Prétoria.

D'emblée, nous avons établi la relation avec la situation de notre site : il est inadmissible qu'un trust tel qu'Aventis laisse tomber notre site de production dont la production a largement contribué à son développement, tout autant qu'il est inadmissible que ces trusts tentent de maintenir des situations monopolistiques au détriment de la santé des populations considérées comme non solvable.

Notre Comité d'Entreprise a adopté, à l'unanimité, une délibération exigeant d'Aventis son retrait du procès de Prétoria, dans l'esprit de la mobilisation animée notamment par Médecins sans Frontières.

Au-delà de cette prise de position, nous avons voulu mettre en évidence cette terrible contradiction : d'un côté un site de production délaissé (comme tant d'autres) dans la tourmente des fusions et restructurations, de l'autre des besoins en médicaments non satisfaits conduisant, selon les chiffres de l'OMS, à 18 millions de décès chaque année. Décès qui pourraient être évités si l'on mettait enfin l'économie au service des hommes.

Nous avons donc pris l'initiative d'une pétition constatant la terrible contradiction et demandant :

- que l'attribution des aides publiques aux entreprises soit conditionnée à l'utilité sociale des projets de recherche et de développement
- l'obligation pour les trusts pharmaceutique de reverser une partie de leurs bénéfices pour financer des projets de recherche et de développement de médicaments utiles et indispensables
- la réquisition des unités de productions sous-utilisées ou délaissés.

Cette pétition, diffusée notamment via les réseaux ATTAC a recueilli des milliers de signatures provenant de plusieurs dizaines de pays et de surcroît de nombreux messages d'encouragement.

Les représentants de du Ministère de l'Industrie que nous avons rencontrés considèrent que la réquisition est impensable : « il n'y a qu'en temps de guerre » que de telles mesures peuvent être envisagées. Ce à quoi nous répondons qu'une situation qui conduit au décès de 18 millions d'êtres humains est une situation de guerre, cette guerre n'est pas militaire, elle est économique ; elle est tout aussi inhumaine. Les trusts de l'industrie pharmaceutique détruisent les emplois et les capacités de production au Nord et laissent mourir au Sud, dans l'unique but d'accroître encore plus leurs profits.

Nous ne pouvons l'accepter. Nous ne pouvons accepter que les laboratoires focalisent la recherche et les investissements sur les seules classes thérapeutiques les plus rentables, se limitant à répondre aux besoins du marché nord américain (50% du marché mondial) pour répondre à des déséquilibres de santé essentiellement provoqués par un certain mode vie : somnifères et calmants, antidépresseurs, traitement de l'hypertension ou des maladies gastriques.

C'est pourquoi nous estimons que le médicament ne peut être considéré en tant que marchandise : les lois du marché (dans ce domaine, au moins) ne permettent pas de répondre aux besoins réels et d'assurer un véritable progrès social. C'est le pouvoir de décision des trusts sur leurs orientations stratégiques qui doit être mis en cause. Si l'on estime, enfin !, le moment venu de répondre aux véritables problèmes de santé, d'autres modes de décision, basés sur la démocratie et le débat, doivent être élaborés et imposés.¹

Dans cet esprit, nous considérons que les médicaments, parce qu'ils répondent à un besoin vital, doivent être considérés comme propriété collective de l'ensemble de l'humanité, de la même façon que l'eau, l'air Les sources potentielles de médicaments, notamment les nombreuses zones naturelles, terrestres et maritimes, dont l'inventaire est loin d'être terminé, doivent être protégées. Dans chaque hectare détruit de la forêt brésilienne peut se dissimuler une espèce animale ou végétale qui synthétise une molécule susceptible de soigner telle ou telle maladie. De même, en aucun cas, on ne peut accepter l'appropriation privée de tel ou tel principe pharmaceutique élaboré par des êtres vivants. Enfin, nous constatons que s'il est nécessaire de fabriquer des quantités importantes de nombreux médicaments pour traiter les infections bactériennes ou parasitaires sévissant dans les zones tropicales, il importe, en premier lieu, que les conditions de vie soient améliorées : le droit à la santé, c'est avant tout le droit de ne pas tomber malade ; le droit à un logement sain, l'accès à une eau potable, l'évacuation des eaux usées par des réseaux d'égouts devraient figurer parmi les priorités d'un véritable projet de santé à l'échelle mondiale. Car, à l'heure de la mondialisation des échanges encore plus que dans le passé, on sait que les frontières ne se pas étanches, encore moins aux bactéries et autres fléaux.

- contre-propositions syndicales face à la situation du site

Aujourd'hui nous continuons à exposer inlassablement qu'Aventis est responsable de la situation et qu'une **solution alternative**, permettant de préserver l'appareil de production

¹ Ce point de vue est exposé dans une brochure : le médicament n'est pas une marchandise – 1,5 euros – à commander auprès de sud chimie par courrier électronique : sud.rpb@wanadoo.fr

(et les 300 emplois qui lui sont liés) doit être imposée, dans la perspective de développer des productions utiles.

Nous avons demandé aux services de l'état de contribuer à l'élaboration de cette solution par les études que leurs services ont les moyens de mener : définition des besoins, état des recherches, ...

Nous sommes un maillon de la chaîne de production : nous pouvons, nous savons industrialiser, fabriquer des principes actifs.

Nous ne doutons pas que nombre de laboratoires sont capables de formuler les produits fabriqués. Quant à la distribution, elle ne doit pas poser de problèmes fondamentaux dès lors que les molécules fabriquées correspondent à un véritable besoin.

Les besoins sont connus et répertoriés tant par les organismes officiels que par les organisations non gouvernementales agissant sur le terrain de la santé. Car contrairement à l'industrie pharmaceutique nous considérons qu'il n'est pas de notre rôle de producteurs de définir quels sont les besoins, mais au contraire de répondre aux attentes manifestées par la société

La principale alliance à contracter l'est avec la recherche pour définir quelles sont les molécules susceptibles d'être produites par les modes de productions que nous maîtrisons et correspondant aux besoins définis ci-dessus.

Ainsi donc, ce projet alternatif repose sur la mise en commun des connaissances et des compétences des différents acteurs de la chaîne ; il s'agit de mettre en œuvre de véritables synergies.

Pour ce faire nous mettons en place un groupe de travail chargé d'étudier l'ensemble des éléments du projet : outre les études de faisabilité technique et économique, d'étude de financement, ce groupe a comme priorité d'établir tous les liens utiles avec les différents acteurs potentiels d'une telle chaîne de production, en premier lieu pour déterminer quelles sont les molécules utiles dont nous sommes en mesure d'assurer la production. Toutes les bonnes volontés seront accueillies pour nous permettre de développer et de mener à bien ce projet. Il ne pourra reposer, pour aboutir positivement, que sur l'engagement collectif de l'ensemble des salariés de notre site de production.

Pour Victor Hugo, la réalité d'aujourd'hui, ce sont les utopies d'hier. Nous pensons également que la réalité de demain, ce sont les utopies d'aujourd'hui.

Elbeuf, le 2 décembre 2003